

Quelques difficultés en droit spécial des sociétés

Par **Conseils_droit**, le 19/11/2024 à 14:22

Bonjour,

Je souhaiterais obtenir, s'il vous plaît, des conseils afin de pouvoir débloquer mes difficultés en droit spécial des sociétés.

En effet, je me suis rendue compte récemment que je comprenais le cours - du moins, j'ai l'impression de comprendre, je peux le mémoriser et l'expliquer - mais dès qu'il s'agit de l'appliquer, notamment dans le cadre des cas pratiques, je me retrouve parfois un peu bloquée, je n'ai pas les bons automatismes et je mets beaucoup de temps à former un raisonnement cohérent. J'ai l'impression de ne comprendre le cours que de manière abstraite. Je n'avais pas autant de blocages en droit des sociétés, l'année dernière.

Certains de mes camarades de promotion avec qui j'ai pu discuter ont exactement le même ressenti.

Nos chargés de TD, très sympathiques, ne nous aident cependant malheureusement pas vraiment (ce sont des professionnels, donc plus vraiment habitués à la dimension théorique/académique du droit). Nous n'avons donc pas réellement de correction.

Je me tourne alors vers vous, s'il y a parmi vous des spécialistes en droit (spécial) des sociétés : qu'est-ce qui fait, selon vous, que cette matière nous paraisse si abstraite ? Comment remédier à ces blocages ? Je suppose que c'est en s'entraînant que l'on pourra réellement devenir efficace, mais j'aimerais bien avoir votre point de vue, si vous avez des conseils en plus.

Aussi, si vous avez des ouvrages à me conseiller, notamment des recueils de cas pratiques corrigés, je suis preneuse. Je ne sais effectivement pas gérer mon temps dans cette matière, je pense donc à m'entraîner autant que possible.

Merci beaucoup par avance !

Par **Lorella**, le 19/11/2024 à 21:32

Bonsoir,

Si vous et vos pairs ont des difficultés à passer aux cas pratiques, c'est problématique.

Il serait bien de trouver des ouvrages en droit des sociétés avec cas pratiques pour pouvoir avancer.

Vous pouvez aussi exposer un cas pratique pour voir ce qui bloque. Ouvrez un post par cas pratique.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/11/2024** à **06:39**

Bonjour

Vous avez frappé à la bonne porte car le droit des sociétés est mon domaine de prédilection.

J'ai longuement dispensé les TD en droit commun et en droit spécial.

Il est vrai que le droit spécial des sociétés est une matière bien plus technique que le droit commun des sociétés.

En tant que chargé de TD, je sentais quand mes étudiants commençaient à décrocher. Je proposais donc un corrigé sous forme de schémas ou de fiches quand cela s'y prêtait. En général, cela permettait aux étudiants de mieux comprendre.

Pouvez-vous nous préciser les points ou notions qui vous posent le plus de difficultés ? Je pourrais tenter de vous éclairer.